

RCR17

Nouvelles entreprises toujours en activités

Objectif Spécifique	OS1.3	Renforcer la croissance durable et la compétitivité des PME et la création d'emplois dans les PME, y compris par des investissements productifs	
Type d'action	1.	Soutien et accompagnement des PME	
		<i>Budget (FEDER+RBC+Cofin. Public)</i>	<i>Valeur cible programme 2029</i>
		7.030.963,25	15,00
Type d'indicateur	Résultat		
Unité de mesure	Entreprises		
Est un sous-indicateur	n/a		
Interdépendance avec un autre indicateur	n/a		
Définition	<p>Le nombre de nouvelles entreprises soutenues qui sont toujours actives sur le marché au moins un an après l'achèvement des activités <i>du projet FEDER</i>. Le fait qu'une entreprise soit active sur le marché peut être déterminé, par exemple, sur la base du chiffre d'affaires de l'entreprise déclaré pour l'année fiscale suivant l'année d'achèvement <i>du projet FEDER</i>.</p> <p><u>Pour la définition d'une entreprise</u>, voir RCO01.</p> <p><u>Pour la définition d'une nouvelle entreprise</u>: Une entreprise est considérée comme nouvelle si elle n'existait pas trois ans avant la demande de soutien de l'entreprise. Une entreprise ne sera pas considérée comme nouvelle si seule sa forme juridique change. L'indicateur couvre également les spin-offs. (voir RCO05)</p> <p><i>Attention: Aux fins de cet indicateur, les entreprises sont des organisations à but lucratif qui produisent des biens et des services pour satisfaire les besoins du marché. Le soutien à des entreprises organisées sous la forme d'asbl, ne peut être intégré aux valeurs de cet indicateur.</i></p>		
Méthode de calcul	<p><u>Objectif 2029</u>: estimation du nombre de nouvelles entreprises soutenues qui sont toujours actives sur le marché un an après l'achèvement du output au 31/12/2029</p> <p><u>Calcul des réalisations</u>: comptabilisation du nombre de nouvelles entreprises soutenues qui sont toujours actives sur le marché un an après l'achèvement du output, et au plus tard au 31/12/2029</p>		
Points d'attention	<p>- Temporalité de mesure des résultats: la comptabilisation des nouvelles entreprises toujours en activités doit être réalisée 1 an après la fin du projet d'accompagnement/soutien financé par le FEDER. La fin du projet FEDER correspond donc à la fin des activités déployées dans le cadre du projet (selon les objectifs définis dans la description du projet intégrée dans la convention de financement). Attention: la comptabilisation des nouvelles entreprises toujours en activités ne se fonde donc pas sur les entreprises encore en activités 1 an après le soutien à une entreprise. Aux fins de pouvoir rapporter le nombre des nouvelles entreprises toujours en activités, le bénéficiaire porteur de projet doit s'assurer (auprès des nouvelles entreprises qu'il aura soutenues) de la disponibilité de l'information nécessaire pour justifier le résultat (système de monitoring sur base des informations communiquées par les bénéficiaires finaux mais suivant la temporalité du projet)</p> <p>- Une entreprise ne peut être comptabilisée qu'une seule fois au niveau du projet, même si elle reçoit plusieurs fois du soutien</p>		

<p>Justification des résultats</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Un tableau, reprenant par entreprise les données suivantes: <ul style="list-style-type: none"> > le nom de l'entreprise > le numéro de l'entreprise > la forme légale de l'entreprise > la date de début de l'entreprise > la classification de l'entreprise (micro, petite, moyenne, grande) au début du soutien > description succincte du soutien > la date de la demande de soutien - Un document démontrant le chiffre d'affaire de l'année fiscale suivant la fin du projet d'accompagnement/soutien financé par le FEDER <p><u>Classification des entreprises :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Micro entreprise (<= 10 employés et chiffre d'affaires annuel ≤ 2 millions d'euros ou bilan ≤ 2 millions d'euros) ; - Petite entreprise (10-49 employés et chiffre d'affaires annuel > 2 millions d'euros - ≤ 10 millions EUR ou bilan > 2 millions EUR - ≤ 10 millions EUR) ; - Moyenne entreprise (50-249 employés et chiffre d'affaires annuel > 10 millions d'euros - ≤ 50 millions d'euros ou bilan > 10 millions d'euros - ≤ 43 millions d'euros) ; - Grande entreprise (>250 employés et chiffre d'affaires > 50 million d'euros ou bilan > 43 millions d'euros). <p>Si l'un des 2 seuils (nombre d'employés ou chiffre d'affaires/bilan annuel) est dépassé, les entreprises sont classées dans la catégorie de taille supérieure. (ESTAT basé sur la recommandation CE 2003/361/CE, annexe, articles 2-3)</p> <p>La taille de l'entreprise soutenue est mesurée au moment de la demande de soutien.</p>
<p>Source de collecte de données</p>	<p>Porteurs de projets/Bénéficiaires finaux</p>
<p>Fréquence de collecte de données</p>	<p>Les résultats pour cet indicateur sont à inclure dans le rapport final du projet</p>